

rural, Services régionaux, et Gestion et Opérations. Ces divisions englobent les Directions suivantes.

La Direction de la zootechnie élabore et applique des programmes visant à encourager l'amélioration et la production efficace de toutes les catégories de bétail, y compris la volaille. Elle aide également à améliorer la qualité des produits laitiers, au niveau de la production et de la transformation, au moyen de l'inspection, de la consultation, de l'enseignement et du contrôle qualitatif en laboratoire. En collaboration avec les ministères fédéraux, elle s'occupe de l'application de plusieurs lois destinées à protéger le consommateur et à assurer un approvisionnement en produits animaux de haute qualité.

La Direction des sols et des cultures encourage la mise au point, la production et l'amélioration des céréales, fourrages, cultures spéciales et horticoles, et favorise l'utilisation rationnelle de la terre par des politiques visant à encourager le bon entretien des grandes cultures, la conservation du sol, la mise en valeur des terres et le désherbage. La Direction de l'économie s'occupe des programmes de formation et de perfectionnement dans le domaine de la gestion et de l'économie agricoles, et elle effectue des études spéciales et supervise le programme de diversification agricole. La Direction de la commercialisation voit à la création de débouchés et effectue des recherches et des analyses visant à l'établissement de marchés à long terme pour les produits agricoles. Les informations au sujet des marchés sont transmises aux diverses directions du ministère, aux producteurs et aux commerçants agricoles. La Direction des services vétérinaires dirige un laboratoire de diagnostic des maladies des animaux, assure l'application de la Loi sur les services vétérinaires régionaux et de la Loi sur les bourses d'études en sciences vétérinaires et travaille en étroite collaboration avec des médecins vétérinaires et la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture à la lutte contre les maladies du bétail et de la volaille.

La Direction des services techniques fournit des programmes en génie agricole, en entomologie et en apiculture, et offre une aide technique aux résidents ruraux qui installent dans leurs fermes des systèmes modernes de distribution d'eau. La Direction des programmes communautaires et familiaux offre des programmes de formation et de perfectionnement et s'occupe d'activités concernant les 4-H et la jeunesse, la main-d'œuvre agricole, les affaires communautaires, l'orientation rurale et l'analyse des ressources. Elle dirige également le Centre de vulgarisation agricole de Brandon, qui dispense des programmes de formation pour les adultes. Les Services de communications fournissent des services de presse, de radio et de télévision à tous les organes d'information, et ils publient et diffusent chaque année plus de 570,000 brochures, dépliants et circulaires. La Division des services régionaux compte cinq régions comprenant 38 bureaux de district dont chacun est pourvu de représentants agricoles. Le rôle principal de la Division est d'étendre les programmes éducatifs, l'information agricole et le développement rural.

Outre les divisions, il faut mentionner l'existence de l'Office de commercialisation du Manitoba, qui est directement comptable au ministre et qui supervise le fonctionnement des offices de commercialisation de producteurs chargés de la commercialisation rationnelle des porcs, du lait, des légumes, des œufs, des poulets de grill, des plantes-racines, des dindons et du miel. Un autre organisme qui est également comptable au ministre est la Commission de commercialisation des produits agricoles du Manitoba, créée en mai 1975. Elle aide à la commercialisation des produits agricoles réglementés qui ne sont pas contrôlés par les offices de producteurs. De plus, il existe des rapports sur le prix de céréales fourragères qui sont préparés toutes les deux semaines.

**Saskatchewan.** Le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan se compose de trois grandes divisions: la Division de la production et de la commercialisation, la Division du développement des ressources agricoles et la Division de la vulgarisation et du développement rural. En outre, le ministère compte des Services de soutien et un Secrétariat de la planification et de la recherche.